

Monsieur Ilter TURKMEN

Ministre des Affaires Etrangères
ANKARA - TURQUIE

Monsieur le Ministre,

Nous tenons à porter à votre connaissance qu'en janvier 1983, la Fédération Syndicale Mondiale avait ~~décidé~~^a d'envoyer une délégation en Turquie, dirigée par son secrétaire général qui devait être accompagné par MM. Jan Nemoudry et Lucien Labrune, respectivement secrétaire de la FSM et Représentant permanent de la FSM auprès de l'Organisation Internationale du Travail.

Les demandes de visas ont été déposées à l'Ambassade turque à Prague le 14 février 1983, laquelle nous a^ait indiqué qu'une réponse serait donnée dans un délai de quatre semaines.

Or, jusqu'à ce jour aucune suite leur a été donnée.

Nous vous prions donc de bien vouloir donner les instructions nécessaires pour l'octroi de ces visas.

Avec notre haute considération.



Ibrahim Zakaria
Secrétaire général

C.C.:

A l'Ambassade turque à Prague

A l'Organisation Internationale du Travail

Flasher.

Article méchant. à faire.

1.2.



Department Economique
et Social de la FSM /WFTU/,
Vinohradská 10,
P r a g u e 2

1.6.83

1685

DES

V Praze dne 27.5.1983

Vážení pánové!

Objednáváme u Vás 1 výtisk nového časopisu
Economic Bulletin WFTU

a prosíme, abyste laskavě zasílali všechna letošní čísla
na následující adresu:

Mr.Osman Durak,
c/o Embassy of Turkey,
Pevnostní 3,
P r a g u e 6.

Děkujeme za laskavost a zůstáváme

za: Turecké velvyslanectví
Alena Charvátová

TURECKÉ VELVYSLANECTVÍ
PEVNOSTNÍ 3
PRAHA 6